



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 22 janvier 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	58

Date de convocation

16 janvier 2025

**Administration générale -
Modification d'un
représentant titulaire au
Syndicat Intercommunal des
Eaux de la Veune**

**N° de la délibération
2025-015**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 22 janvier 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Michel MONTAGNE, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Pascal SEIGNOVERT (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Bruno SENECLAUZE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Xavier AUBERT, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mmes Annie GUIBERT, Isabelle GUILLIAUMET, MM. Fabrice LORiot, Pierre MAISONNAT, Mmes Christelle MARION, Agnès OREVE, MM. Charles-Henri RIMBERT, Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu l'arrêté interpréfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu les articles L5711-1 et 5711-3 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020-353 du 2 septembre 2020 désignant les délégués d'ARCHE Agglo au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veune ;

Vu la délibération n° 2023-116 du 8 mars 2023 et n° 2023-273 du 3 mai 2023 portant modification de délégués d'ARCHE Agglo au Syndicat des Eaux de la Veune ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est substituée aux communes de Beaumont-Monteux, Chanos-Curson, Chantemerle-tes-Blés, Chavannes, Crozes-Hermitage, Erôme, Gervans, Glun, La Roche de Glun, Larnage, Marsaz, Mercurol-Veaunes, Pont-de-l'Isère, Serves-sur-Rhône, St-Donat-sur-1'Herbasse pour la compétence eau au sein du Syndicat des Eaux de la Veaine ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire en remplacement de M. Samuel BEAUGIRAUD (Chanos-Curson) ;

Considérant l'avis de la commune de Chanos-Curson ;

Considérant l'avis du bureau du 16 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **DESIGNE** M. Pascal FARLIN (commune de Chanos-Curson) pour siéger au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veaine.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 22 janvier 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 23/01/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

